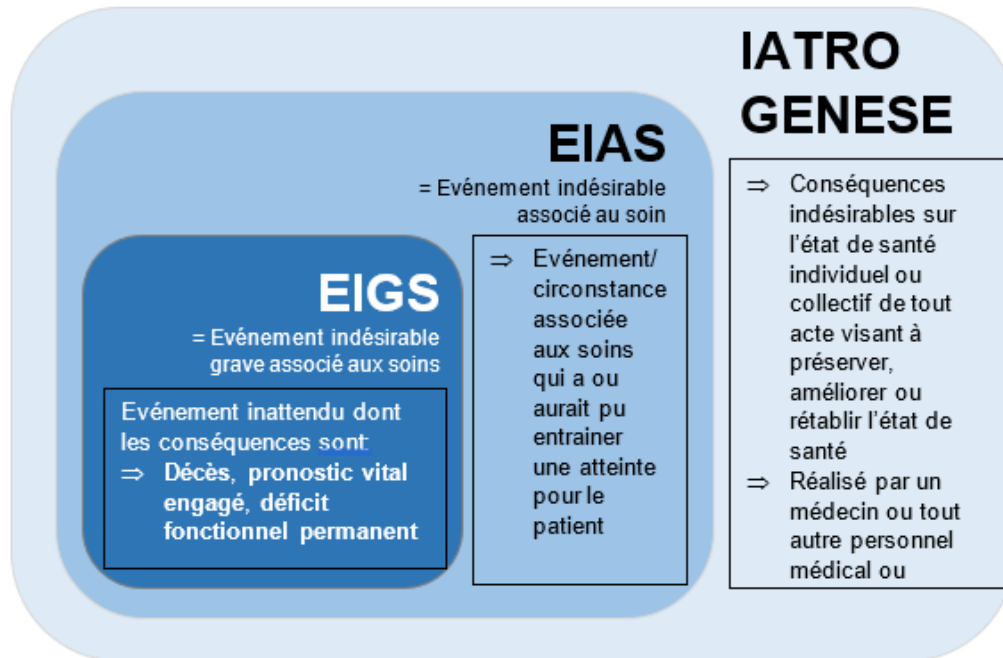


IATROGENESE

Vue d'ensemble :



Zoom sur les EIAS

→ **Iatrogénie VS EIAS** : La iatrogénie évoque les conséquences directes d'événements sur la santé du patient. Alors que les événements indésirables sont des événements qui auraient pu, ou qui ont eu un impact négatif sur la santé du patient.

→ Plusieurs types d'EIAS :

EI EVITABLES	EI NON EVITABLES
Soins non conformes ou non appropriés	Soins conformes ou appropriés
50% des EI	50% des EI

→ Plusieurs catégories d'EIAS :

EI MEDICAMENTEUX	EI CHIRURGICAL	EI INFECTION NOSOCOMIALE
● 19 % des EI ● Dommages survenus chez le patient, lié à sa prise en charge médicamenteuse et résultant soit de soins appropriés, soit de soins inappropriés ● Différent d'un effet secondaire qui lui est connu, autre que celui principalement recherché, en rapport avec les propriétés pharmacologiques d'un médicament. ● 50% sont évitables	● 13% des EI ● Comprend des interventions chirurgicales sur un mauvais coté, mauvais patient... ● La moitié des EI survenant à l'hôpital est liée à une prise en charge chirurgicale ● 30% sont évitables	● 14 % ● Une infection est considérée comme telle si : ○ Elle était absente à l'admission. ○ Quand l'état infectieux du patient à l'admission est inconnu, l'infection est classiquement considérée comme nosocomiale si elle apparaît après un délai de 48h d'hospitalisation. ● Les infections nosocomiales peuvent être directement liées aux soins (→ IAS) ou survenir indépendamment de tout acte (épidémie de grippe). ● Différentes des infections associées aux soins (IAS). ● 30 à 45% évitables

Zoom sur les EIGS :

→ 44% des EIG sont évitables.

→ La moitié de ces EIG survenus en hôpital sont liés à une intervention chirurgicale.

→ 3 à 5% des séjours sont concernés.

Plan de gestion des risques

→ La **gestion des risques** vise à concilier la prise de risque avec la maîtrise des dangers qui l'accompagnent et donc à **rendre le risque résiduel acceptable** (risque non évitable).

C'est donc la recherche d'un équilibre entre le bénéfice attendu et le risque accepté.

GESTION DES RISQUES	
GESTION DES RISQUES À PRIORI = AVANT	GESTION DES RISQUES À POSTERIORI = APRES
● Objectif : prévenir l'apparition d'évènements indésirables associés aux soins	La démarche de gestion et maîtrise du risque comporte 3 étapes : 1. L'identification des événements indésirables = IDENTIFIER 2. L'analyse des événements indésirables = ANALYSER 3. Le traitement des événements indésirables = AGIR

Objectifs de la gestion de risques :

- La sécurité des personnes (personnel soignant et patient)
- La sécurité juridique (responsabilité pénale, civile/administrative) des professionnels et de l'établissement de santé
- La préservation de l'image et de la réputation de l'établissement
- La sécurité financière et la pérennité de l'établissement
- L'assurabilité : la possibilité de contracter une assurance à un coût raisonnable pour se protéger en cas de poursuites juridiques